

<https://la-sociale.online/spip.php?article561>

Liberté pour Assange, encore et toujours !

- Actualité -

Date de mise en ligne : lundi 4 janvier 2021

Copyright © La Sociale - Tous droits réservés

Julian Assange, journaliste, informaticien et cybermilitant australien, fondateur, rédacteur en chef et porte-parole de WikiLeaks, était attendu aux Etats-unis pour y être placé dans des conditions de détention assurant sa mort à petit feu. En 2010 Julian Assange se procurait et commençait à publier des documents gouvernementaux américains secrets, concernant notamment les mensonges de l'appareil d'état américain et ses exactions. Responsables démocrates comme républicains s'étaient jurés de faire payer de sa vie le combat pour la vérité et pour la liberté qu'Assange avait engagé.

Fort heureusement la juge britannique a refusé l'extradition. Peu importe les attendus du jugement qui épargnent Assange à minima. Le principal est qu'il soit épargné. Dans la foulée le président Mexicain a proposé d'offrir l'asile au journaliste persécuté.

Aujourd'hui plusieurs voix s'élèvent pour se féliciter. Cela n'empêchera pas de rappeler :

1/ que la presse internationale et singulièrement la presse française aurait dû et devrait dans un même élan réclamer chaque jour " la liberté inconditionnelle pour Assange.

2/ que ni Hollande, président de la république socialiste à l'époque, ni Macron, son héritier, président de la république aujourd'hui, ne se sont prononcés en faveur d'Assange, pour lui offrir le droit d'asile comme le fait le président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador aujourd'hui.

Enfin, si le refus d'extrader Assange constitue une grande satisfaction, ce sera se satisfaire à moindre frais si toutes les forces aujourd'hui n'étaient engagées pour exiger sa liberté définitive.

La question est évidemment politique, mais aussi professionnelle.

Il en va de la responsabilité des journalistes au premier titre, comme la courte vidéo que j'ai tournée il y a quelques mois le rappelait déjà.

Jacques Cotta